

NRJ

Le Réseau juridique intensifie le plaidoyer pour l'accès aux médicaments, à Ottawa	3
À l'a.g.a., honneurs à Ruth Carey et à l'HALCO	4
Taslim Madhani et Alana Klein partent pour l'Est	6

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Numéro 27 | juin 2007



Varsovie, ville hôte de la 18^e Conférence internationale sur la réduction des méfaits associés à la drogue

Le travail du Réseau juridique en montre au congrès de Varsovie

Pendant cinq jours, en mai, Varsovie a reçu plus de 1 200 congressistes de plus de 80 pays, pour la 18^e Conférence internationale sur les méfaits associés à la drogue. Du Réseau juridique, la directrice générale Joanne Csete, les analystes principaux des politiques Richard Pearshouse et Leah Utyasheva, et l'ex-directeur général Ralf Jürgens sont allés à Varsovie pour ce congrès et pour diverses rencontres parallèles sur des aspects concrets de la lutte pour les droits humains des personnes qui font usage de drogue.

Joanne était conférencière lors d'une importante plénière sur le prochain sommet ministériel sur le contrôle de la drogue, à l'Assemblée générale de l'ONU en 2009.

« Le plus récent sommet sur le sujet, en 1998, est passé pratiquement inaperçu des ONG voués aux droits humains et à la lutte au VIH/sida. Répéter cette erreur serait un désastre », a-t-elle affirmé. « Nous devons apporter au sommet de 2009 une voix d'ONG qui soit solide et organisée, et inclure dans ce dialogue les perspectives du VIH/sida et des droits de la personne. »

Joanne a également été modératrice d'une séance sur les femmes, la réduction des méfaits et les prisons. Lors d'une autre séance, elle a présenté une version provisoire d'un document que prépare le Réseau juridique au sujet de l'application des normes des droits humains dans le traitement de la toxicomanie.

Richard Pearshouse a présenté un exposé lors d'une séance satellite sur la réduction des méfaits et les prisons, qui était organisée par Ralf Jürgens à la veille du congrès. Son exposé a porté sur un cadre juridique pour les services de réduction des méfaits en prison et se fondait sur la loi modèle du Réseau juridique en matière d'usage de drogue et de VIH/sida (voir www.aidslaw.ca/modellaw), dont Richard est l'auteur principal.

Il a également présenté les grandes lignes de cette loi modèle lors du congrès proprement dit, où des représentants de la Fédération de Russie se sont opposés à ses propos.

« Ils ont cherché à dire que les traités onusiens sur la drogue justifiaient de maintenir la méthadone illégale et de ne pas la fournir comme traitement de la dépendance aux opiacés », rappelle Richard. « Alors il me revenait d'expliquer qu'ils avaient tort : que le traitement de substitution à la méthadone est tout à fait conforme aux traités et qu'il devrait être fourni à ceux qui en ont besoin. »

Leah Utyasheva a participé à une rencontre satellite organisée par l'Initiative >>>

APERÇU

- 5 Périscope médias
- 7 Parcours d'étudiantes qui se croisent au Réseau juridique
- 8 Des HRSH luttent pour les droits humains en Chine
- 8 L'« envahisseur criminalisation »
- 9 Sexe, drogue et VIH/sida en Thaïlande
- 10 Réduction des méfaits en Géorgie
- 10 Les droits des gais au royaume du conservatisme
- 11 Séminaire du National AIDS Trust
- 11 Des bravos
- 11 Lettres
- 12 Nouveau ce trimestre



À Varsovie, lors de la rencontre satellite de l'OSI (de gauche à droite) : Seljan Mammadli, du programme de l'American Bar Association pour l'Europe et l'Eurasie (CEELI); Hana Gajdosikova, du Center for Addictology à l'Université Charles de Prague; et Corinne Carey, consultante auprès de la Law and Health Initiative de l'Open Society Institute.

droit et santé de l'Open Society Institute, sur les services juridiques pour les personnes qui font usage de drogues illégales.

« Le congrès de Varsovie était une belle occasion de poursuivre le travail avec des collègues russophones de nombreux pays », résume-t-elle. « J'ai aussi participé à des rencontres informelles de planification pour notre

significative de personnes qui font usage de drogue dans les décisions concernant les politiques et programmes. Co-animée par Joanne Csete, cette rencontre a réuni un groupe de gens à la pensée extrêmement vive, qui font usage de drogue ou qui sont leur alliés, et qui ont apporté plusieurs excellentes idées concrètes en vue de la nouvelle publication.

« Des représentants de la Fédération de Russie ont cherché à dire que les traités onusiens sur la drogue justifiaient de maintenir la méthadone illégale et de ne pas la fournir comme traitement de la dépendance aux opiacés ... ils avaient tort. »

travail en cours au Tadjikistan, en Russie et en Ukraine. »

Ralf Jürgens a quant à lui organisé une rencontre satellite du groupe consultatif pour la version internationale à paraître de la trousse *Rien à notre sujet sans nous*, un rapport et un livret du Réseau juridique au sujet de l'implication

Pour plus d'information sur ce congrès tenu à Varsovie, visitez www.harmreduction2007.org. Les documents accompagnant l'exposé du Réseau juridique à la séance satellite de formation sur le VIH/sida et les prisons sont accessibles à www.aidslaw.ca/download. 

NRJ

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Rédaction : Leon Mar

Collaborateurs : Joanne Csete, Richard Elliott, Alana Klein, Taslim Madhani, Leon Mar, Richard Pearshouse, Vajdon Sohaili, Leah Utyasheva

Traduction : Jean Dussault

Conception graphique : Leon Mar et Vajdon Sohaili

Mise en page : Vajdon Sohaili

Nouvelles du Réseau juridique

a/s Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600
Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : +1 416 595-1666

Télécopie : +1 416 595-0094

Courriel : LNN-NRJ@aidslaw.ca

Internet : www.aidslaw.ca/NRJ

Le Réseau juridique canadien VIH/sida oeuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

ISSN 1488-0997

© 2007 Réseau juridique canadien VIH/sida.

Financé par l'Agence de santé publique du Canada. Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de l'Agence de santé publique du Canada.



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network | Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

Dossier | Le Réseau juridique intensifie le plaidoyer pour l'accès aux médicaments, à Ottawa

Le gouvernement fédéral n'a pas respecté sa propre échéance de la mi-juin pour faire état au Parlement des résultats de son examen du Régime canadien d'accès aux médicaments. Cet examen annoncé en août 2006 n'a débuté que trois mois plus tard et n'a pas été terminé avant les vacances parlementaires de l'été, le 21 juin.

« Nous avons présenté au Parlement un mémoire détaillé pour rectifier le Régime », rappelle le directeur adjoint, Richard Elliott, en parlant du plus récent document du Réseau juridique sur le sujet. « Mais à cause de cette inaction politique, aucun médicament n'a encore été envoyé du Canada en vertu de ce Régime adopté il y a plus de trois ans. »

Dans « Rectifier le Régime : la licence obligatoire de produits pharmaceutiques pour l'exportation », le Réseau juridique adressait au Parlement 13 recommandations. La pierre d'angle est la proposition d'autoriser toute société pharmaceutique à produire en version générique tout médicament breveté au Canada pour l'exporter à tout pays en développement et admissible qui figure sur la liste en annexe à la loi. Richard Elliott a présenté ce mémoire le 18



Fermé. La Chambre des communes a fermé ses portes le 21 juin pour les vacances estivales.

Dans sa forme actuelle, le Régime est miné d'un grand nombre d'embûches administratives qui empêchent son utilisation par toutes les parties concernées – que ce soit les pays en développement qui souhaitent acheter des médicaments génériques abordables, les sociétés pharmaceutiques canadiennes qui veulent en vendre ou les organismes d'aide humanitaires qui veulent en fournir aux patients.

l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine, des représentants des fabricants canadiens de médicaments génériques ainsi que d'agences internationales comme l'Organisation mondiale du commerce et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de même que des experts renommés du domaine. Des représentants de divers ministères canadiens ont aussi participé à la discussion, qui avait lieu à l'hôtel

« À cause de l'inaction politique, aucun médicament n'a encore été envoyé du Canada en vertu de ce Régime adopté il y a plus de trois ans. »

avril à Ottawa, dans le témoignage du Réseau juridique aux audiences du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes.

Le même jour, le Réseau juridique et Médecins sans frontières Canada (MSF) donnaient une conférence de presse sur la Colline parlementaire pour expliquer la nécessité et les moyens de réformer le Régime.

Le lendemain, le Réseau juridique et l'Institut Nord-Sud tenaient conjointement une consultation d'experts qui a réuni plus de 60 participants des quatre coins du monde, pour discuter de l'accès à des médicaments abordables pour les millions de gens qui vivent dans le monde en développement. On y trouvait des acheteurs et des militants de divers pays en développement, de

Courtyard by Marriott Ottawa et à laquelle a contribué Stephen Lewis, ex-envoyé spécial de l'ONU pour le sida en Afrique, par un discours programme.

Pour lire « Rectifier le Régime » ou d'autres éléments d'information sur cette loi et les correctifs nécessaires, consultez www.aidslaw.ca/gamt ou www.aidslaw.ca/traitements, puis cliquez sur Publications au bas de la page. **NRJ**

Dossier | À l'a.g.a., honneurs à Ruth Carey et à l'HALCO; mots sur l'action populaire pour faire changer les politiques

Les 20 et 11 juin, le Réseau juridique a accueilli ses membres à Toronto, venus des quatre coins du pays pour l'assemblée générale annuelle, organisée cette fois en conjonction avec le Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale (GTCVRS).

L'événement a débuté par une passionnante discussion de panel, « De la base jusqu'aux politiques : efforts du vrai monde, pour des réponses au VIH/sida fondées sur les droits humains, au Canada et ailleurs ». Le panel était composé de Kara Gillies,

et les capacités des personnes qui font usage de drogue. Leur marginalisation et leur vulnérabilité au VIH sont perpétuées par le recours continu à la criminalisation, a-t-il signalé, et il est nécessaire qu'elles s'organisent afin de revendiquer un meilleur accès aux services et aux autres droits humains fondamentaux qui leur reviennent.

M. Brown a décrit l'historique et les tactiques d'AIDS Action Now!, un groupe torontois qui, au cours des années 1980 et 1990, a joué un rôle marquant dans l'avènement de politiques et programmes qui ont

par le VIH/sida, en Ontario, dont la vie a été améliorée par son travail » a déclaré Joanne Csete, directrice générale du Réseau juridique. « Grâce au dévouement de Ruth, et des membres du personnel et du conseil d'administration de l'HALCO depuis sa fondation en 1995, cette clinique juridique a des répercussions non seulement dans sa province, mais aussi à l'échelle nationale et internationale. »

L'HALCO a été fondée pour fournir des services juridiques désespérément nécessaires à des personnes séropositives au VIH et

« La bonne réponse au sida, au Canada, c'est la colère. »

— Ruth Carey, lauréate individuelle,

Prix 2007 de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains

une travailleuse sexuelle et activiste impliquée auprès de Maggie's, Toronto Prostitute's Community Service Project; de Guy-Pierre Lévesque, directeur fondateur de Méta d'Âme, un centre d'aide entre pairs établi à Montréal, pour les personnes qui ont ou ont eu une dépendance à l'héroïne ou à d'autres opiacés; et de Glen Brown, un activiste torontois pour la justice sociale.

Mme Gillies a parlé de l'importance cruciale d'assurer que les voix des travailleuses et travailleurs sexuels soient entendues, dans les débats sur les politiques concernant la prostitution et les activités s'y rattachant, notamment afin de réfuter le mythe voulant que l'abolitionnisme et la prohibition constituent la vraie position féministe à l'égard du travail sexuel.

M. Lévesque a parlé avec verve de l'importance de reconnaître la dignité

amélioré l'accès aux soins pour les personnes vivant avec le VIH. Depuis le XVI^e Congrès international sur le sida, en août 2006, le groupe est redevenu plus actif, et monte au front pour le plaidoyer local concernant des enjeux mondiaux, comme la nécessité de corriger la loi canadienne sur l'exportation de médicaments génériques.

Les récits de ces invités et la discussion qui a suivi ont naturellement ouvert la voie à la présentation des Prix 2007 de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains. Cette année, deux lauréats canadiens étaient honorés : Ruth Carey dans la catégorie individuelle, et l'HALCO, HIV & AIDS Legal Clinic (Ontario), dans la catégorie institutionnelle.

« Ruth Carey est une héroïne pour des milliers de personnes affectées

ayant un revenu faible; elle plaide plus largement, par ailleurs, pour les droits humains des personnes aux prises avec l'un ou l'autre des nombreux défis juridiques qui accompagnent le VIH. Jusqu'ici, elle est la seule clinique en son genre au Canada.

La plus grande partie de l'existence de l'HALCO a été inextricablement liée à la passion et au dévouement de sa confondatrice, Ruth Carey, qui en a été la directrice générale pendant près d'une décennie, jusqu'en 2007. En même temps, Ruth a réussi à faire de très grandes contributions à d'autres organismes, comme le Comité consultatif ontarien sur le VIH/sida, le Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le VIH/sida (PASAN), Pro Bono Law Ontario ainsi que le Réseau juridique.

« La bonne réponse au sida, au Canada, c'est la colère », a lancé >>>

Ruth dans son discours d'acceptation du Prix, racontant le parcours très personnel de son initiation au travail juridique pour les personnes vivant avec le VIH, par l'entremise du Comité sida d'Ottawa, alors qu'elle étudiait le droit.

« Il n'y a pas plus grand honneur, plus grand privilège, que la confiance de personnes vivant avec le VIH/sida qui vous racontent leur histoire. J'ai eu cette immense chance, au quotidien. Les personnes qui venaient me voir pour demander de l'aide étaient d'un courage incroyable », a-t-elle raconté. « Dire à quelqu'un que l'on a le VIH, et lui raconter les préoccupations intimes de notre vie, ce sont des choses qui peuvent nous effrayer. Mais à chaque jour j'ai vu cette bravoure de personnes vivant avec le VIH, et leur dignité, lorsqu'elles venaient demander de l'aide pour améliorer leur vie. Je crois que, de tout le reste de ma vie, je n'aurai plus d'aussi grand privilège. »

Les membres du Réseau juridique ont eu l'occasion de participer à des ateliers du GTCVRS portant sur divers aspects du VIH et de la réadaptation. Ils ont aussi assisté à un atelier du Réseau juridique présenté par la directrice générale Joanne Csete, au sujet de l'application des normes des droits de la personne dans le traitement de la toxicomanie.

L'événement de deux jours s'est terminé par une consultation organisée par la Coalition interagence sida et développement (CISD), au sujet du volet « Engagement international » de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada, la réponse officielle du gouvernement fédéral à l'épidémie.

Pour plus d'information sur l'a.g.a., y compris les documents et exposés téléchargeables, consultez www.aidslaw.ca/aga. L'information sur les Prix de l'Action est quant à elle à www.aidslaw.ca/prix. NRJ

PÉRISCOPE MÉDIAS

Quelques faits et chiffres qui présentent un aperçu des activités médiatiques du Réseau juridique entre le 16 mars et le 30 juin 2007.

57 Nombre de demandes reçues de journalistes et reporters, du *Nanaimo News Bulletin* au *Windsor Star*, en passant par *The Globe and Mail* et le *Journal du Sida* de Paris

15 Nombre de demandes de médias au sujet du Régime canadien d'accès aux médicaments, qui est supposé permettre l'exportation de médicaments abordables du Canada vers des pays en développement (voir « Le Réseau juridique intensifie le plaidoyer pour l'accès aux médicaments, à Ottawa », p. 3)

53 Nombre de « succès » médiatiques – i.e. reportages dans la presse écrite (38), à la télé (8) et à la radio (6), où des employés du Réseau juridique ont été cités, vus ou entendus – dans des publications ou émissions, entre autres dans le *National Post*, *The Record* (Kitchener, Cambridge et Waterloo, Ontario) et le magazine *Embassy*, ainsi qu'à l'émission de CTV Canada AM, à *The Current* sur CBC Radio One, à *Jamais trop de lève-tôt* sur les ondes de Radio-Canada, à *Global National with Kevin Newman*, et à l'émission *The Verdict with Paula Todd* sur CTV Newsnet.

19 Nombre de demandes de médias au sujet de la criminalisation de l'exposition au VIH ou de sa transmission

24 Nombre de succès médiatiques sur des enjeux touchant les politiques sur la drogue et la réduction des méfaits, notamment des lettres à l'éditeur écrites par la directrice générale Joanne Csete et le directeur des communications Leon Mar, qui ont été publiées dans le *National Post* (2) et *The Toronto Star* (1)

Changements | Taslim Madhani et Alana Klein partent pour l'Est

Cet été, l'équipe du Réseau juridique dit au revoir à l'adjointe administrative Taslim Madhani qui déménage dans la capitale fédérale, ainsi qu'à Alana Klein, analyste principale des politiques, qui retourne à Montréal. Elles nous livrent leurs réflexions avant leur départ.



Fin juin, je quitterai le Réseau juridique pour travailler dans le domaine des politiques au sein de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), à Ottawa.

Chaque journée au Réseau juridique a été pour moi une expérience formative. Mon rôle d'adjointe administrative m'a offert une chance unique, non seulement de travailler en contact étroit avec chacun des membres de l'équipe, mais aussi d'apprendre de chacune et chacun d'entre eux. Ce qu'ils m'ont enseigné est inestimable. Par-dessus tout, j'ai découvert l'importance de développer des partenariats significatifs, dans des climats politiques souvent précaires, et j'ai constaté de première main les fruits d'un plaidoyer efficace.

L'un des moments inoubliables de ce temps au Réseau juridique, pour moi, a été le discours de Gareth Williams lorsque lui fut décerné le Prix 2006 de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains. Son engagement indéfectible à la lutte contre la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida, en Jamaïque, m'a révélé pleinement l'importance de la bataille à laquelle je participais. J'espère poursuivre cette mission dans le cadre de mon travail à CIC et promouvoir des politiques qui soient informées par les principes de l'inclusion, de l'équité et du respect des droits de la personne.

Ma décision de quitter le Réseau juridique n'a pas été facile; mais je me console au constat de deux importantes leçons que je retiens de mon passage ici. Premièrement, aucune violation des droits humains, toute mineure ou mitigée qu'elle soit, ne devrait être acceptée sans remise en question. Deuxièmement, tant qu'il y aura des organismes comme le Réseau juridique, des membres qui appuieront leur travail, ainsi que des activistes comme Gareth, qui défendent sans relâche les droits de groupes marginalisés, l'espoir de changement demeurera vivant.

Taslim



À la fin de l'été, je vais quitter le Réseau juridique pour le cadre un peu plus poussièreux de la Faculté de droit de l'Université McGill. Bien sûr, notre relation n'est pas finie; heureusement pour moi, je ne suis jamais réellement parvenue à me sortir de cet organisme. Je n'avais pas idée, lorsque Ralf Jürgens avait convaincu le Réseau juridique de m'embaucher comme étudiante stagiaire pour l'été de 2000, qu'une relation à vie allait s'amorcer et qu'elle allait enraciner à jamais la vision que j'aurais de ma place dans ce monde et ma compréhension du droit et des droits de la personne.

Depuis que j'ai commencé à travailler à temps plein pour le Réseau juridique, en janvier 2006, j'ai acquis des connaissances valables sur les manières par lesquelles, et des raisons pour lesquelles, la pandémie du VIH affecte les gens comme elle le fait; sur les nombreuses manières, subtiles et moins subtiles, par lesquelles la stigmatisation, les préjugés et la discrimination affectent la vie des personnes séropositives ou autrement affectées par le VIH; sur le travail axé sur des leviers du pouvoir; sur le rôle que peut jouer le droit dans la médiation du pouvoir, pour le meilleur ou pour le pire; et sur les risques que comporte le fait d'imaginer des solutions à des problèmes de droits humains sans une implication en profondeur des personnes dont les droits sont en jeu.

Les leçons de valeur encore plus grande que je retiens du Réseau juridique ne sont toutefois pas du genre que j'aurais pu tirer d'un livre, d'un séminaire ou d'une réunion. Il s'agit de leçons plus profondes, qui prennent forme en observant l'humilité, le courage et le respect avec lesquels l'équipe du Réseau juridique travaille. Pendant mon entrevue téléphonique d'embauche au Réseau juridique, je me souviens que [la directrice générale] Joanne Csete m'a demandé ce en quoi consistait, à mon avis, une approche au VIH/sida fondée sur les droits. Et alors que je tâtonnais tant bien que mal pour formuler une réponse qui n'allait pas sonner trop banale, j'ai entendu Joanne et [le directeur adjoint] Richard Elliott se mettre à rigoler doucement, avec sympathie, et ils ont dit que s'ils avaient la réponse ils pourraient couper leur travail de moitié. Mais je les vois encore au bureau les dimanches, alors je ne crois pas que cette recherche soit conclue. Je pense que je comprends, maintenant. J'espère que je saurai propager la leçon.

Alana

Profil | Parcours d'étudiantes qui se croisent au Réseau juridique

Quatre étudiantes en deuxième année de droit ont commencé en mai leur stage d'été au Réseau juridique. Ces stagiaires choisies parmi 110 candidatures impressionnantes, viennent d'horizons aussi diversifiés que le cinéma et l'immunologie.

Pour Indira Stewart, un stage bénévole de premier cycle, par le biais du programme de cinéma et littérature de l'Université Brown à Rhode Island, avait comporté du travail sur un projet vidéo d'histoire orale du VIH/sida. Mais son travail à Harlem, New York, dans un cabinet juridique communautaire qui œuvre principalement auprès d'ex-détenus, est ce qui lui a fait mieux comprendre le lien entre le sida et le droit.

« Ce qui me passionnait, dans le cinéma, était le pouvoir de donner



De gauche à droite : Anne Merminod, Julie Shugarman, Indira Stewart et Cheryl Robinson

de plus en plus de la violence et de l'injustice à l'égard des travailleuses sexuelles du quartier Downtown Eastside. La réaction de Julie fut de s'impliquer dans l'activisme étudiant et de devenir bénévole à la Pivot Legal Society, un organisme membre du Réseau juridique.

par l'entremise de Pro Bono Students Canada (elle contribue notamment à la *Revue VIH/sida, droit et politiques*). Cheryl raconte que sa formation en science a transformé sa vision du monde et exerce aussi une influence sur sa perspective du droit.

« J'étais si concentrée sur de menus

« Un jour, un des clients m'a confié qu'il préférerait avoir un cancer ou le diabète, plutôt que le VIH, car il ne se sentirait pas aussi seul. »

une voix à quelqu'un qui en était dépourvu », réfléchit Indira, à présent étudiante en common law à l'Université d'Ottawa. « C'est par le bénévolat que j'ai commencé à m'intéresser au droit comme à une autre approche pour la défense des personnes qui n'ont pas de voix. »

« C'est emballant, de travailler avec des groupes qui sont habituellement marginalisés ou tenus au silence, et de donner foi aux propos des personnes les plus affectées par les lois », ajoute Julie Shugarman, également étudiante à la Section de common law de l'Université d'Ottawa. « Je trouve que la société n'accorde pas assez d'importance à la compassion; on ne considère plus les autres comme des humains. »

Pendant qu'elle faisait des études de premier cycle en éthique à l'Université Simon Fraser, à Vancouver, on parlait

Quant à Anne Merminod, c'est un cours de premier cycle sur le sida, à l'Université Concordia, Montréal, qui l'a incitée à devenir bénévole à la Maison Plein Cœur, un centre communautaire pour les personnes vivant avec le VIH/sida, également membre du Réseau juridique. Un an après la fin de son cours, elle continuait ce bénévolat.

« Un jour, un des clients m'a confié qu'il préférerait avoir un cancer ou le diabète, plutôt que le VIH, car il ne se sentirait pas aussi seul », se souvient Anne, qui étudie à présent le droit civil et la common law à l'Université McGill et qui espère arriver à intégrer son intérêt pour les politiques dans le travail à des services directs.

Cheryl Robinson, étudiante en droit à l'Université de Toronto, s'est initialement impliquée comme bénévole auprès du Réseau juridique

détails que je passais à côté de l'image d'ensemble », se rappelle cette femme qui a complété le programme d'études avancées interdépartementales de distinction en immunologie, et son programme de maîtrise ès Sciences avec spécialisation en médecine expérimentale. « J'étais bien plus intéressée aux aspects sociaux de la connaissance que nous acquérons grâce à la science, qu'à la science proprement dite. Je crois que le droit se rattache à cela – le regard sur des facteurs beaucoup plus vastes qui affectent la société, puis le travail pour les changer. »

Les quatre stagiaires prévoient toutes demeurer bénévoles après l'été, que ce soit au Réseau juridique ou auprès d'organismes membres, ou encore, comme Mme Merminod, en travaillant à mettre sur pied une section sur le VIH dans une clinique locale d'aide juridique à Montréal. **NRJ**

Des HRSH luttent pour les droits humains en Chine

Les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes (HRSH) sont très vulnérables aux violations de droits humains, en Chine, ce qui augmente leur vulnérabilité au VIH/sida. Dans le cadre du Programme de petites subventions pour le VIH/sida de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Réseau juridique fournit du soutien technique à des organismes chinois qui font un travail courageux de fournir à des HRSH de l'information sur le sida et sur les droits humains.



La directrice générale Joanne Csete (à gauche) discute avec des étudiants en droits, à Pékin, en compagnie de l'analyste principale des politiques Alana Klein.

En mars, la directrice générale Joanne Csete et l'analyste principale des politiques Alana Klein sont allées en Chine pour travailler avec le partenaire principal du Réseau juridique, le Zhiaixing (anciennement Aizhixing) Institute of Health Education, qui coordonne l'assistance aux organismes de HRSH, en matière de sida et de droits humains, dans toute la Chine. Cet institut établi à Pékin et dirigé par Wan Yanhai, lauréat international du Prix 2002 de l'Action contre le VIH/sida et

pour les droits humains, met à profit son expertise juridique pour préparer des documents d'usage facile, sur les droits des HRSH et les enjeux juridiques liés au VIH/sida.

« Il n'est pas étonnant que, dans tous les endroits où nous sommes allées, nous avons constaté que les HRSH sont sujets à la stigmatisation et, dans certains cas, à du harcèlement violent », a constaté Klein. « À Tianjin, nous avons rencontré un intervenant de terrain qui s'est fait casser un bras, en tentant de distribuer de l'information sur le sida à la sortie d'un bar. À Dalian, nous sommes allées avec des travailleurs distribuer des condoms et de l'information dans un parc, très tard le soir, principalement dans les coins très sombres. Et à Shenyang, où nous avons accompagné des intervenants dans deux bars gays, nous avons constaté que le fait de créer cet espace pour hommes gays était en soi une action pour les droits humains, de la part des propriétaires. »

Dans la grande région de Pékin, le harcèlement policier à l'égard des HRSH, des travailleuses et travailleurs sexuels ainsi que des personnes qui consomment des drogues s'est intensifié, en vue des Jeux olympiques de 2008. Au moment de la visite du Réseau juridique, le Zhiaixing Institute tentait de contrer une ordonnance municipale prévoyant la détention obligatoire des personnes qui font usage de drogue.

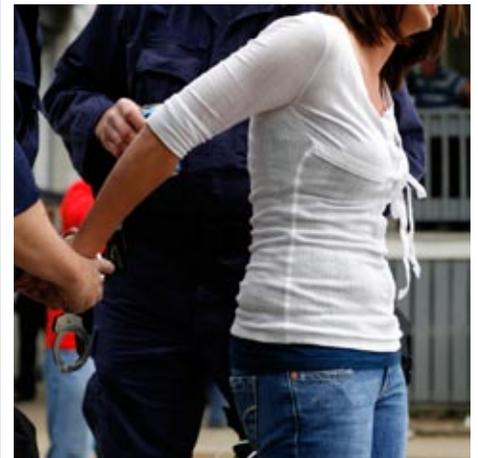
« Les autorités veulent imposer de longues peines de prison, même aux personnes qui n'ont commis qu'un délit mineur », explique Csete. « Tout cela est apparemment stimulé par des organisateurs olympiques qui veulent 'nettoyer' les rues. »

Dans le cadre de cette même visite, Joanne et Alana ont également présenté un exposé à des étudiants en droit à la Renmin University of China à Pékin.

« J'ai été impressionnée par la qualité des questions des étudiants, et par leur compréhension des facettes de droits humains du VIH/sida », affirme Alana. « Cela m'a donné un réel espoir pour l'avenir du mouvement de lutte au VIH/sida en Chine. »

L'« envahisseur criminalisation »

Les dangers de l'« envahisseur criminalisation » – le rôle croissant que joue le droit pénal dans la vie sexuelle des personnes vivant avec le VIH/sida – était le thème d'un exposé présenté par Alana Klein, analyste principale des politiques, lors du congrès Standard Margins Law and Sexuality, à la Faculté de droit de l'Université de Colombie-Britannique. Elle y a parlé des récents enjeux pertinents aux poursuites pénales pour la transmission du VIH ou l'exposition à l'infection.



« Plus de gens, y compris des femmes, sont l'objet d'accusations. La police devient plus agressive dans ses enquêtes sur ces affaires. Et des personnes ont été mises en accusation pour des activités à risque faible et dans des circonstances où l'on n'a pas clairement établi qu'elles étaient au courant de leur séropositivité », a-t-elle résumé.

Les lacunes croissantes dans la connaissance des répercussions de l'« envahisseur criminalisation » empêchent les juges de rendre des décisions cohérentes, responsables et respectueuses des droits, sur la question d'attribuer une responsabilité criminelle pour des activités consensuelles pouvant comporter un risque de transmission du VIH. Ce problème ne pourra que s'aggraver, a affirmé Alana, si l'on n'élabore pas de normes pour clarifier les situations où un verdict de responsabilité criminelle est souhaitable. De telles normes pourraient se fonder sur des analyses du droit pénal, des droits humains et des politiques de santé publique.

Le congrès de trois jours, qui avait lieu au St. John's College du campus de l'UBC, à Vancouver, a réuni des étudiants en droit, des universitaires et des activistes du Canada et du monde.

Pour plus d'information sur le droit pénal et le VIH :

www.aidslaw.ca/droitcriminel

Sexe, drogue et VIH/sida en Thaïlande

À la fin du mois de mars, le Réseau juridique et l'ONUSIDA ont réuni, à Bangkok, des représentants du Gouvernement et de la société civile de la Thaïlande, pour discuter de l'élaboration d'une politique de réduction des méfaits dans ce pays.

« La rencontre donnait suite à mes entrevues de décembre 2006 à Bangkok et à Chiang Mai », précise Richard Pearhouse, analyste principal des politiques. « Il était évident que la plupart des intervenants à la réduction des méfaits étaient trop occupés, au quotidien, pour réfléchir à une chose aussi abstraite que la réforme des politiques. On avait donc besoin d'un moment et d'un lieu précis pour aborder ces enjeux. »

À plusieurs égards, la rencontre a été un reflet des obstacles plus vastes à la réduction des méfaits en Thaïlande. Le gouvernement thaïlandais y a porté peu d'attention : seulement deux représentants ont fait acte de présence, dont le Dr Petchsri Sirinirund, du ministère de la Santé publique, qui a décrit une ébauche de politique sur la réduction des méfaits. En dépit de faits peu encourageants (la politique était problématique et les consultations n'avaient été que minimales), ce fut une occasion pour les représentants de la société civile (y compris des représentants de personnes qui utilisent des drogues) de prendre connaissance de la politique pour la première fois et d'en contester le contenu.



« Sans cette rencontre, un tel dialogue n'aurait probablement jamais eu lieu », souligne Joanne Csete, directrice générale du Réseau juridique, qui, à la rencontre, a présenté un exposé sur la réduction des méfaits dans une perspective mondiale. « Il est inconcevable que, dans un pays où l'on s'efforce tant de contrôler la transmission du VIH parmi les travailleuses et travailleurs sexuels, les personnes qui utilisent des drogues soient encore laissées pour compte. »

Alors que la prévalence du VIH en Thaïlande a diminué considérablement parmi les travailleuses et travailleurs sexuels depuis le milieu des années 80 et jusqu'en 2004, elle s'est maintenue à un taux effarant de 35 à 50 p. cent parmi les personnes qui s'injectent des drogues – l'un des taux les plus élevés au monde.

Lors de la rencontre, Irawati (« Ira ») Atmosukarto, de l'Indonesian HIV/AIDS Prevention and Care Project, a décrit le processus et les retombées des politiques et des décisions sur la réduction des méfaits dans son pays. En plus de financer des programmes d'échange de seringues, l'Indonésie amorce des initiatives d'entretien à la méthadone pour les personnes qui s'injectent de l'héroïne et elle forme des professionnels de la santé en vue d'offrir le traitement dans des hôpitaux et cliniques de santé à travers le pays. Même la Chine a commencé à financer le traitement à la méthadone.

« La Thaïlande doit se rattraper », signale Mme Csete. « Elle doit faire pour les personnes qui utilisent des drogues ce qu'elle fait depuis des années pour les travailleuses et travailleurs sexuels – agir dès maintenant pour leur permettre de réaliser leur droit à la prévention et aux traitements pour le VIH/sida. »

VOUS CHERCHEZ NOS PUBLICATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES SUR LES DROGUES ET DE RÉDUCTION DES MÉFAITS?

Visitez notre site Internet, www.aidslaw.ca, puis cliquez sur Publications > Sujets > Politiques sur les drogues, réduction des méfaits; ou consultez www.aidslaw.ca/drogues et cliquez sur Publications au bas de la page.

Réduction des méfaits en Géorgie

En mai 2007, les analystes principaux des politiques Richard Pearshouse et Leah Utyasheva se sont rendus à Tbilisi, Géorgie, pour participer à la toute première conférence sur la réduction des méfaits dans ce pays; et pour poursuivre la collaboration avec des organismes géorgiens de la société civile, en matière de réforme des politiques sur les drogues fondée sur les droits humains.



L'analyste principal des politiques Richard Pearshouse (à droite) s'adresse aux participants à la première conférence nationale sur la réduction des méfaits en Géorgie.

« La situation en Géorgie est peu reluisante », signale Mme Utyasheva, qui a présenté un exposé sur les droits humains et l'usage de drogue, lors de la conférence. « L'usage de drogue est hypercriminalisé; un programme d'échange de seringues en prison vient d'être suspendu; et un programme pilote d'entretien à la méthadone est sur le point de commencer – mais aucun cadre de travail général n'est en place. »

« À l'issue de pressions de gens de l'[Open Society Institute] et de notre part, la conférence a préparé une lettre ouverte au président et au Parlement »,

relate M. Pearshouse.

La lettre exhorte notamment à une approche plus progressiste, pour les politiques sur les drogues, à un meilleur accès à des programmes de traitement de la toxicomanie et de réduction des méfaits ainsi qu'à un examen des lois géorgiennes en matière de drogue pour les rendre conformes aux normes internationales de droits humains. Selon les auteurs, la législation actuelle contrevient non seulement à la constitution de la Géorgie, mais aussi à la *Convention européenne des droits de l'Homme*, dont le pays est signataire.

« La politique [géorgienne] en matière d'usage de drogue et de VIH/sida devrait être élaborée avec la participation de la société civile, d'utilisateurs de drogue et de regroupements de personnes vivant avec le VIH/sida », précise-t-on dans la lettre. « Une attention particulière devrait être portée à l'usage de drogue et aux infections hématogènes dans les prisons de la Géorgie. Des programmes de réduction des méfaits comme le traitement de substitution aux opiacés, l'échange de seringues, etc., devraient y être instaurés. »

M. Pearshouse et Mme Utyasheva ont aussi rencontré de nombreux dépositaires d'enjeux – notamment un organisme de personnes qui utilisent des drogues, un regroupement d'organismes juridiques, le conseil d'administration du nouveau Georgian Harm Reduction Network et le président du Comité des soins de santé et des affaires sociales du Parlement de la Géorgie – pour discuter d'une réforme des politiques sur les drogues qui soit fondée sur les droits humains, et de programmes de traitement de la toxicomanie empreints de compassion.

Ces efforts découlent d'une relation établie en 2005, entre le Réseau juridique et un activiste pour la

réforme des politiques sur les drogues en Géorgie, David (« Dato ») Otiashvili, de l'organisme Alternative Georgia. En 2006, M. Otiashvili et Nika Gambashidze (de l'organisme Uranti, un fournisseur de services de méthadone en Géorgie) ont passé dix jours au Canada, à l'invitation du Réseau juridique, pour réaliser une enquête factuelle financée par le Programme Partenariats pour l'avenir de l'Agence canadienne de développement international.

Pour plus d'information au sujet de notre travail en matière de politiques sur les drogues et de réduction des méfaits, voir www.aidslaw.ca/drogues.

Les droits des gais au royaume du conservatisme

Plus de 250 personnes ont participé à l'événement de deux jours intitulé OutRights Human Rights Conference, à Calgary, en avril. Leon Mar, directeur des communications au Réseau juridique, y était conférencier invité. Parmi les participants, en majeure partie des employés d'organismes communautaires de la communauté gaie, on comptait plusieurs membres du Réseau juridique.

L'avocat torontois R. Douglas Elliott, conférencier à la plénière d'ouverture, s'est dit fort agréablement surpris qu'un colloque axé sur les droits humains des gais et lesbiennes se tienne en plein château fort du conservatisme canadien.

« J'ai du mal à croire que je suis en Alberta », commentait aussi Leon dans une entrevue au journal gai Xtra, lui qui est né et a grandi à Edmonton. « Je me suis pincé plusieurs fois, au cours de ces 48 heures. »

Judy Shepard, mère du regretté Matthew Shepard et militante pour les droits des gais, a livré un puissant

discours programme, qui fut un fait saillant du colloque. (Si vous ne connaissez pas la triste histoire de Matthew, visitez www.matthewshepard.org). Selisse Berry, directrice générale de l'organisme Out & Equal Workplace Advocates, établi à San Francisco, a mis en relief l'énorme écart entre la situation des droits des gais au Canada et aux États-Unis (en milieu de travail et de manière plus générale).



OutRights

L'atelier présenté par Leon, « Speaking Out: Influencing public opinion on human rights issues through effective media relations » [S'affirmer : influencer l'opinion publique sur des enjeux de droits humains au moyen de relations médias efficaces], a porté principalement sur l'utilité des relations médias et a présenté des conseils pratiques aux organismes communautaires qui n'ont pas de personnel spécialisé en communications. Leon a participé également à une discussion de table ronde sur invitation, dont le but était de jeter les bases d'un Plan d'action de Calgary; les organisateurs du colloque espèrent que ce plan devienne un outil pour aider les organismes communautaire à faire un meilleur plaidoyer pour les droits de la personne.

Pour plus d'information sur OutRights : www.calgary2007.com.

Séminaire du National AIDS Trust

À la mi-avril, Alana Klein, analyste principale des politiques, a participé

à un séminaire à Londres sur la législation, les systèmes judiciaires et le VIH/sida. Coparrainé par le National AIDS Trust, une voix indépendante en matière de politiques et de plaidoyer sur le VIH/sida au R.-U., et par AIDS Action Europe, un partenariat paneuropéen d'ONG, le séminaire visait à galvaniser l'action sur des enjeux juridiques pressants en lien avec le VIH/sida, en Europe.

Les participants incluaient des représentants d'organismes de lutte au VIH/sida d'au moins 30 pays européens, dont l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Belgique, la Turquie, la Roumanie, la Suède et le Royaume-Uni, ainsi que des universitaires et d'autres militants des quatre coins du monde. La discussion a porté sur le renforcement des protections contre la discrimination par le biais de diverses institutions européennes, l'accès à l'assurance, les enjeux liés à la vie privée et le rôle des ONG dans les affaires judiciaires. Alana a fait part de l'expérience du Réseau juridique en matière de coordination de stratégies de plaidoyer et de participation à des procès.

Pour plus d'information, voir les sites Internet d'AIDS Action Europe et du National AIDS Trust :

www.aidsactioneurope.org et www.nat.org.uk.

Des bravos

Félicitations à Guy-Pierre Lévesque, directeur général de Méta d'Âme (un organisme montréalais qui est membre du Réseau juridique), qui a été élu au comité exécutif de l'International Harm Reduction Association (IHRA) lors de la 18^e Conférence internationale sur la réduction des méfaits associés à la drogue, qui se tenait à Varsovie (voir à la une). Nous savons qu'il apportera une voix importante, empreinte de la perspective des droits humains, dans ce

travail.

Nos meilleurs souhaits également à Rick Lines, collaborateur de longue date du Réseau juridique, qui fait à présent partie du personnel du bureau londonien de l'IHRA à titre de conseiller principal en politiques sur le VIH/sida et la réduction des méfaits.

Lettres

Désolée d'apprendre le départ de Glenn (« Glenn Betteridge quitte le Réseau juridique, après quatre ans », numéro 26, mars 2007). Il est un allié formidable.

Le Réseau juridique a une valeur inestimable, pour nous à AIDS Programs South Saskatchewan (APSS). Nous avons inclus deux de vos documents dans notre récente Trousse de formation et de sensibilisation au sujet de la drogue, et au fil des ans nous avons posé de nombreuses questions et reçu des réponses utiles qui nous ont aidés dans notre travail au palier local. Des avocats ont même emprunté la revue, pour des procès.

Je le dis souvent, de tous les organismes nationaux vous êtes celui qui présente la plus grande utilité pour notre travail. Continuez!

Christine Smith
Directrice générale, APSS

Envoyez-nous vos lettres à l'éditeur par courriel à LNN-NRJ@aidslaw.ca ou par la poste à :

Nouvelles du Réseau juridique
a/s Réseau juridique
canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600
Toronto (Ontario) M5R 2A7

NOUVEAU CE TRIMESTRE

Rapports

- Interdiction d'accès : les pratiques policières et le risque de VIH pour les personnes qui utilisent des drogues
www.aidslaw.ca/drogues > Publications
- Prévenir et protéger : rehausser à la fois le test du VIH et les droits humains, au Canada
www.aidslaw.ca/test > Publications
- Une main secourable : questions juridiques entourant l'assistance à l'injection dans les lieux supervisés pour l'injection
www.aidslaw.ca/drogues > Publications

Feuillets d'information

- Test de sérodiagnostic du VIH — une série de douze feuillets d'information
www.aidslaw.ca/test > Publications

Documents d'information

- Rectifier le Régime — Mémoire présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes, relativement au Régime canadien d'accès aux médicaments
www.aidslaw.ca/traitements > Publications

Plaidoyer

- « AIDS and public security: the other side of the coin » [Sida et sécurité publique : le revers de la médaille] — *The Lancet* (commentaire)
www.aidslaw.ca/discrimination > Publications

Rapport annuel

- Intensifier — Rapport annuel 2006–2007
www.aidslaw.ca/rapportannuel

Revue VIH/sida, droit et politiques

- *Revue VIH/sida, droit et politiques* 12(1) — mai 2007
www.aidslaw.ca/revue

Communiqués

Disponibles à www.aidslaw.ca/medias

- 10 juin 2007 — Les Prix 2007 de l'action contre le VIH/sida et pour les droits humains sont décernés à une clinique juridique ontarienne et à une militante torontoise pour les droits humains
- 18 avril 2007 — Le Réseau juridique présente un plan en 13 points au gouvernement, pour corriger le Régime canadien d'accès aux médicaments